

FORMULAIRE DE RETRACTATION
Prime « Coup de Pouce » AIDEE

Satisfait ou annulé : AIDEE vous permet de bénéficier d'un délai de rétractation de la Prime « Coup de Pouce » AIDEE durant 14 jours calendaires à compter de sa date de signature. Il suffit de retourner ce document à AIDEE 114 avenue de Wagram 75017 Paris, en cochant la case ci-dessous :

Je vous notifie par la présente ma rétractation de cette convention.

*Nom :*Prénom :

OU

*Raison sociale :*SIREN :

Adresse :

.....

Date : // ____

Signature :